Comprendre les enjeux de RSE pour mon entreprise

Atelier 1 délivré par We Can / 17 mai 2024

Horaires : 9h-11h00

Le programme :

9h-9h15 : Présentations / Introduction de l’atelier

9h15-10h00 : Sensibilisation aux problématiques environnementales et sociales / Quels sont les risques ? Les opportunités ?

10h-10h45 : Mener une démarche RSE : la méthode inspirée d’ISO 26000

10h45-11h00 : Conclusion & échanges

LA RSE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Son origine

Si la RSE s'est conceptualisée au Etats-Unis, elle a réellement pris son essor dans les années 2000-2010 en Europe.

Sa défnition

"L'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes" (Commission Européenne).

Son influence

La RSE se déploie dans l'ensemble de la sphère économique, politique et sociétale.
La performance d'une entreprise doit dorénavant intégrer l'impact de son activité sur l'environnement qui l'entoure.

LA RSE S'INTENSIFIE

Le contexte

Les tensions géopolitiques, économiques, sociales, environnementales et technologiques bouleversent notre organisation économique mondiale.

Les enjeux

Les états, les institutions, les ONG et les communautés scientifiques, économiques et les citoyens poussent à la transformation de notre système économique par des incitations et obligations aux entreprises (réglementations, orientations politiques, promotion de filières, subventions,...).

Les solutions par la RSE

Dans une volonté de **performance globale**, la responsabilisation des entreprises apparait comme le levier de la transformation (innovation, croissance, survie).

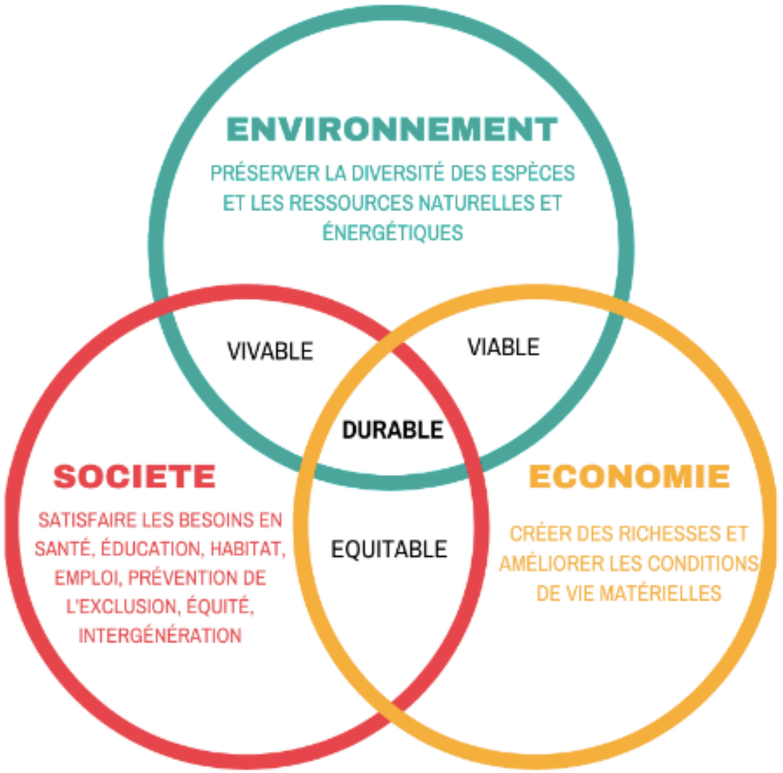

À L'ORIGINE DE LA RSE : LES COP (CONFERENCES OF THE PARTIES)

En 1992, alertés par la gravité du réchauffement global par les scientifiques, l'ONU et ses états membres se dotent d'une CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) pour une surveillance accrue du changement climatique.

Les COP se tiennent chaque année depuis 1995. Elles sont couplées aux CMP depuis 2005 (suite au protocole de Kyoto) et aux CMA depuis 2016 suite aux Accords de Paris. Principalement pour réduire les GES.

Les 198 signataires de la CNUCC disposent d'un organe scientifique : le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

En plus de la CCNUCC, 2 autres conventions existent :
- La convention sur la diversité biologique (CDB) : depuis 1992, 193 parties
- La convention sur la lutte contre la désertification > COP 15 à Abidjan en 2022, un échec : 196 parties

LES COP (CONFERENCES OF THE PARTIES), QUI Y PARTICIPE ?

197 pays

autour de la table avec des systèmes économiques, sociaux, politiques et juridiques très différents.

+

L'Union européenne

participe aux négociations en portant la voix de tous ses membres.

Mais aussi des représentants des acteurs non étatiques :

de la jeunesse, des ONG, des entreprises, des syndicats, des peuples autochtones, des scientifiques...

RSE : LES COP (CONFERENCES OF THE PARTIES), UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE MAIS DIFFÉRENCIÉE

- 1992 : Sommet de la Terre à Rio
- **2002 : Sommet de la Terre à Johannesburg “une action plus forte et plus vigoureuse” était attendue > les pays n’étaient pas prêts**
- 2012 : Conférence de Rio : Décision des ODD (Objectifs du développement durable), des lignes directrices d’une politique d’économie verte et d’une stratégie de financement du DD : un succès !
- **2015 : COP 21 : Accords de Paris**
- 2022 : COP 15 : La convention sur la diversité biologique à Montréal
- **2022 : COP 27 : Un accord pour indemniser les pays vulnérables pour les « pertes et dommages » dus aux catastrophes induites par le climat**
- 2023 : COP 28 : Un bilan mondial prévu tous les 5 ans

RSE : LA NORME ISO 26000

ISO 26000 est LA norme internationale de responsabilité sociétale des organisations apparue en 2010. Elle définit un cadre pour les organisations souhaitant adopter un comportement responsable en matière sociale et environnementale.

99 pays y ont travaillé pendant 5 ans.
Elle est non certifiable.

la norme ISO 26000 invite les organisations à articuler leur démarche autour de sept questions centrales et 36 domaines d‘action.

RSE : 7 QUESTIONS CENTRALES

Préserver les droits humains en interne et vis à vis des parties prenantes

Assurer des conditions et des relations de travail respectueuses

Agir pour un ancrage territorial et une dynamique économique locale

Limiter l'impact négatif de l'activité humaine sur l'environnement

Informer et protéger au mieux les consommateurs

Assurer des pratiques commerciales loyales et vertueuses

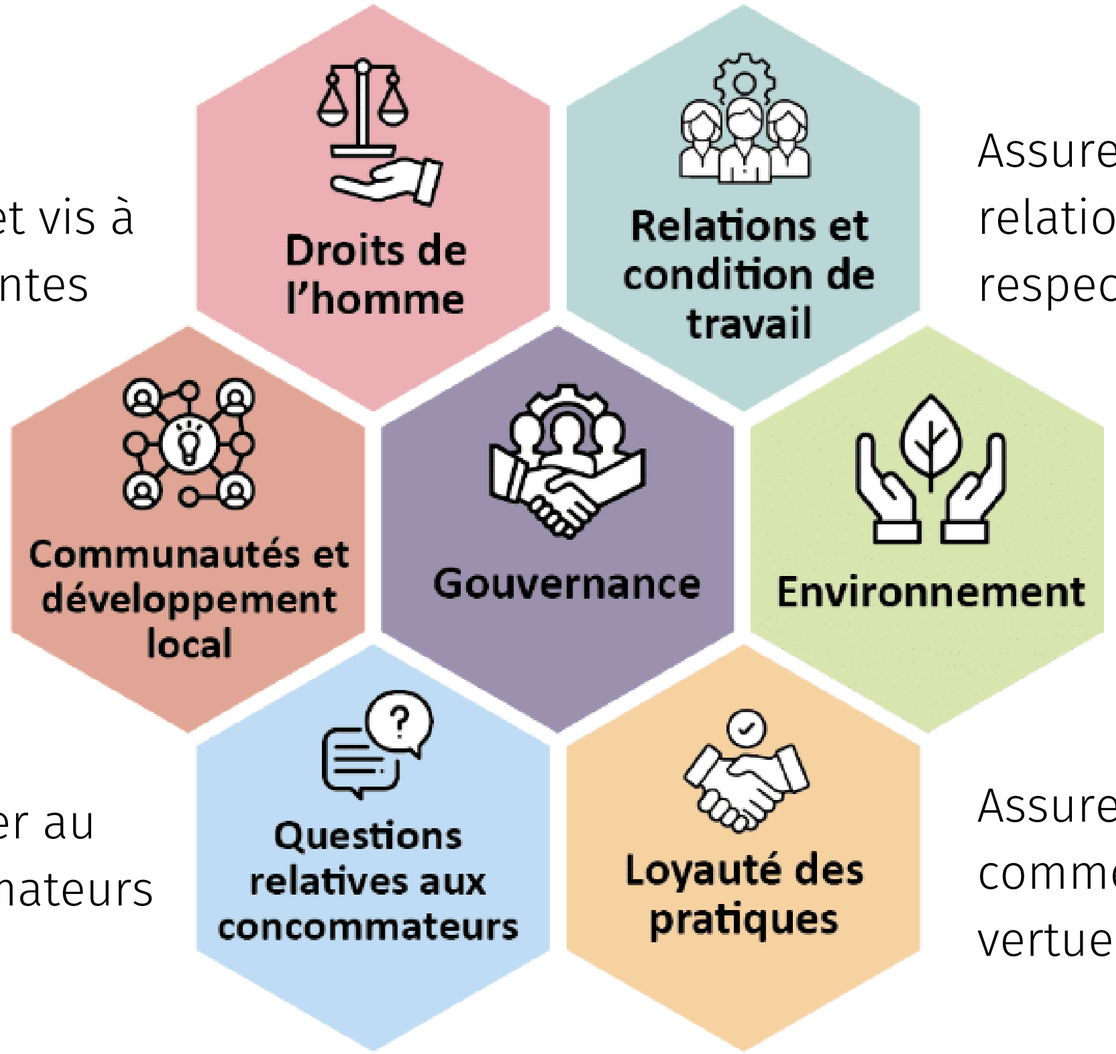

RSE : 7 QUESTIONS CENTRALES À LA LOUPE

Égalité hommes-femmes, inclusion et respect de la diversité, insertion des personnes handicapées, suppression des atteintes aux droits humains

Créer des emplois locaux, mettre en réseau, s'impliquer auprès des communautés locales, économie circulaire, achats responsables

Mettre en place une démarche qualité, protéger la santé et la sécurité des consommateurs

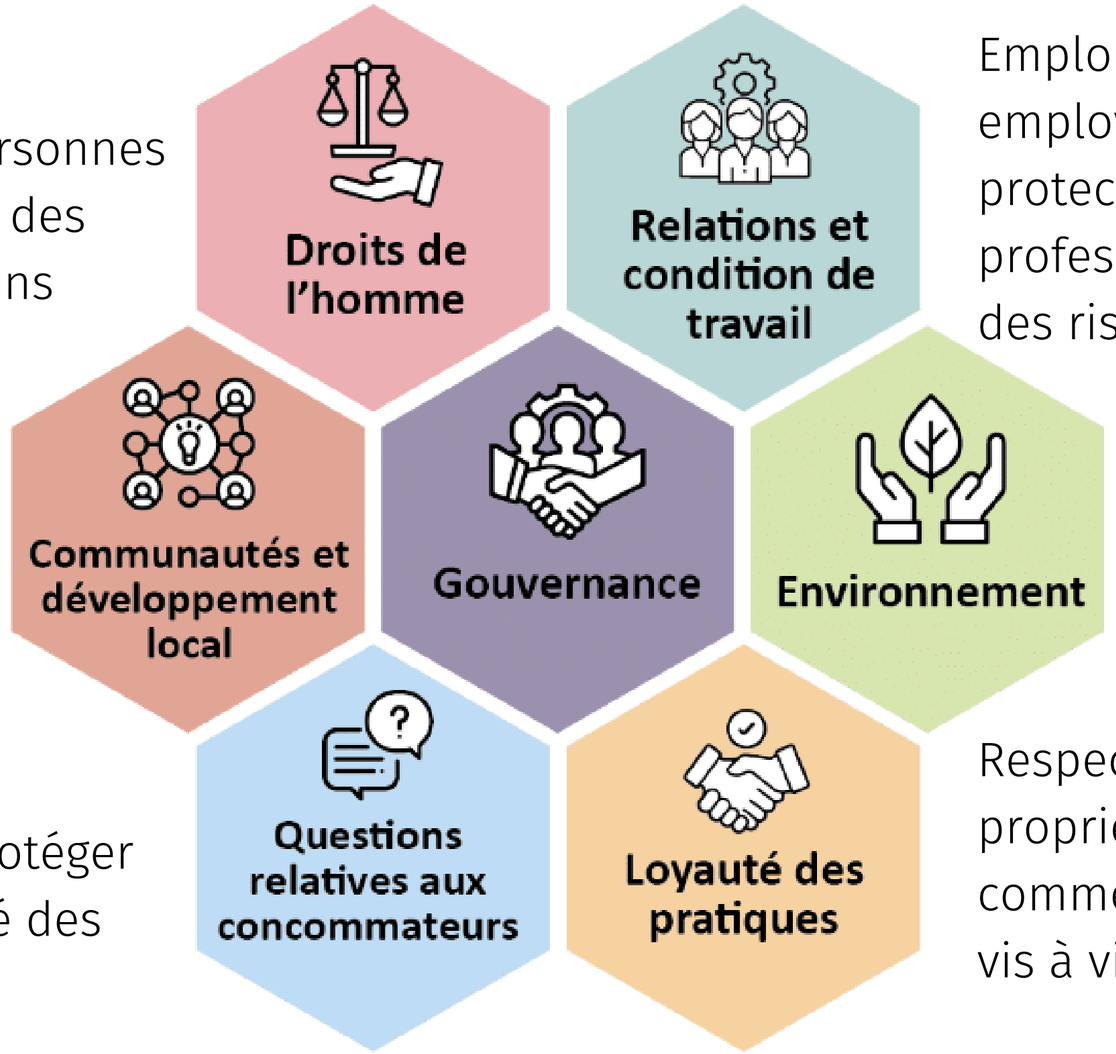

Emploi et relation employeur/employé, QVT, protection contre les risques professionnels (SST), Évaluation des risques (DUERP)

Prévention de la pollution et limitation des GES, gestion des déchets, limitation du gaspillage, achats responsables

Respecter les droits de propriété, éthique commerciale, transparence vis à vis du consommateur

LES ENJEUX SOCIAUX, UNE CULTURE D'ENTREPRISE

En RSE les engagements sociaux concernent les **actions** et les **politiques** mises en place dans la **stratégie de l'organisation** pour avoir un impact positif sur la société en contribuant au **bien-être** de leurs collaborateurs, des communautés et plus largement, en s'engageant pour l'environnement.

LES ENJEUX SOCIAUX INCONTOURNABLES

Garantir la bonne gouvernance

Diriger et piloter l'entreprise avec cohérence, transparence, éthique et mixité

Respecter le bien-être des collaborateurs, favoriser l'attractivité

Tenir compte de l'équilibre vie privée/vie personnelle, respecter leurs besoins physiques (TMS) et mentaux (RPS), donner du sens au travail.

Garantir la santé et la sécurité de tous les collaborateurs

Favoriser l'égalité des chances et la diversité

La parité homme/femme est très largement perçue comme un levier de croissance

Respecter le droit du travail et la loyauté des pratiques

Favoriser le progrès économique et social pour les collaborateurs, mais aussi les clients, les fournisseurs et les partenaires.

Lutter contre la corruption

S'engager auprès des communautés locales

LES ENJEUX SOCIAUX (1/6)

Gouvernance et RSE sont désormais indissociables

La gouvernance ne peut plus être uniquement fondée sur une approche financière de la maximisation des profits des actionnaires.

Désormais, il faut également faire preuve de recherche d'**efficacité**, de **transparence** et de **responsabilisation** de chacune des parties prenantes dans la gestion des ressources stratégiques de l'entreprise (les savoirs et les savoirs-faire).

Il convient d'y agréger un certain nombre de règles de droit, de règles éthiques et de contrôles qui vont régir les relations entre l'entreprise et les parties prenantes de manière équitable.

LES ENJEUX SOCIAUX (2/6)

Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs

La SST fait partie des droits fondamentaux de l'homme : les employeurs sont légalement et moralement obligés de fournir tous les moyens nécessaires à la garantie de la santé et de la sécurité de leurs employés en mettant en place des actions de **prévention, d'information, d'organisation, de suivi et de formation**.

En amont, il s'agit de se poser les bonnes questions :

- Est-ce qu'il y a beaucoup d'arrêts de travail ? de turnover dans mon entreprise ?
- Un accident du travail ne risque-t-il pas de perturber le fonctionnement de mon entreprise ?
- Des collaborateurs mécontents ne risquent-ils pas de porter atteinte à l'image de mon entreprise ?
- Mes résultats sont-ils supérieurs, ou inférieurs à la moyenne de mes concurrents ?

Établir des mesures de prévention contribue à **améliorer le bien-être, sécuriser** les collaborateurs et à **disposer d'une main d'oeuvre motivée** qui puisse soutenir les capacités de productivité, de compétitivité et d'innovation de l'entreprise.

LES ENJEUX SOCIAUX (2/6 SUITE)

Garantir la SST des collaborateurs : le DUERP

Depuis un décret du 05 novembre 2001, **le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** est **obligatoire** dans toutes les entreprises, peu importe leur nombre de salariés. A défaut de l'avoir réalisé, vous vous exposez, en cas de contrôle de l'inspection du travail ou de la médecine du travail, à une amende.

A titre de rappel, **la mise à jour de ce document unique doit être effectuée régulièrement** ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail, ou lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

En cas d'accident du travail, l'absence du Document Unique peut entraîner des sanctions.

LES ENJEUX SOCIAUX (3/6)

Garantir la qualité de vie au travail

C’est être attentif à la qualité des relations sociales et professionnelles, au contenu du travail, à son organisation (santé, sécurité, environnement), aux possibilités de développement professionnel offertes à chacun (évolution, formation) et à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

L'employeur a 5 obligations principales envers son employé :

1- Lui fournir un travail et les moyens pour le réaliser

2- Le payer pour le travail accompli

3- Protéger sa santé et sa sécurité

4- Le former

5- Assurer l’entretien d’évolution professionnel

LES ENJEUX SOCIAUX : ÉVOLUTION DE LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE

Etat de la santé mentale

+ 30%

d'arrêts de travail entre janvier et mai 2021

2.5 millions

de salariés touchés par le burnout en 2023

Salariés suivis par un professionnel de santé mentale

Entreprises proposant des ressources pour le bien-être de leurs collaborateurs

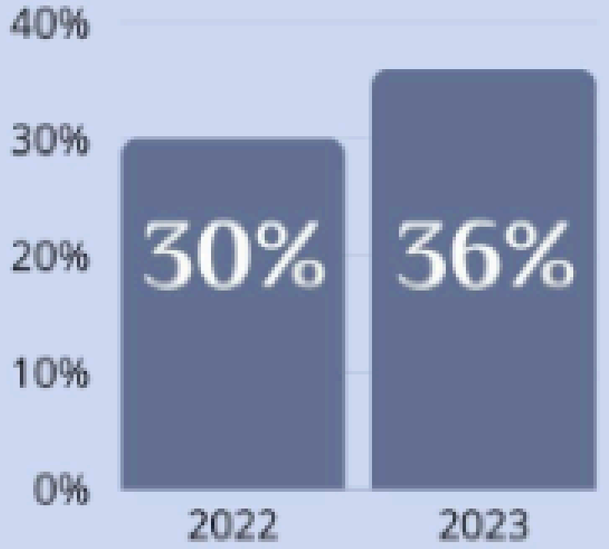

ISO 45003

norme mondiale qui guide la gestion des risques psychosociaux au travail pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des employés.

Salariés en détresse psychologique en 2023

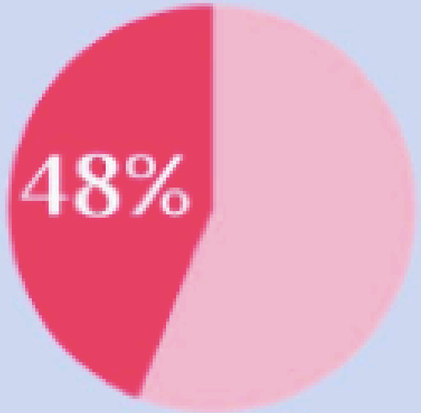

Défis à Surmonter

- Adaptation au Télétravail
- Gestion des Risques Psychosociaux
- Manque de Ressources et de Formation
- Evolution des Attentes des Employés

LES ENJEUX SOCIAUX (4/6)

Favoriser l’égalité des chances et la diversité

Les salariés doivent avoir les mêmes chances d'accéder à un emploi et les mêmes conditions de travail.

Nos chiffres clés

- 100 % de maintien dans l’emploi des séniors
- + de 50 apprentis accueillis chaque année
- + de 50 salariés en situation de handicap
- 84/100 : résultats 2022 de l'index d'égalité professionnelle hommes/femmes :

LES ENJEUX SOCIAUX (5/6)

Respecter la loyauté des pratiques

Régir l'éthique des transactions entre 2 organisations, 2 parties prenantes afin que l'une n'exerce de pouvoir sur l'autre à des fins de bénéfices.

Domaine d'action N°1 : La loyauté dans la lutte contre la corruption (identifier le risque de corruption, notammant dans les pays où le droit commercial est peu exigeant ou peu respecté > Sensibiliser, mettre en place des mesures d'alerte, une charte).
Domaine d'action N°2 : Concurrence loyale (Dans les situations de trop grands déséquilibres, les états interviennent ou les organisations elles-mêmes prennent des dispositions pour éviter de tirer des avantages).
Domaine d'action N°3 : Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur (dans le cadre d'une politique d'achats, une organisation peut promouvoir des critères de responsabilité sociétale. Ex : payer ses fournisseurs de manière anticipée).
Domaine d'action N°4 : Respect des droits de propriété et mesures de contrôles.

LES ENJEUX SOCIAUX (6/6)

S’engager auprès des communautés locales

- **Améliorer la qualité de vie de la communauté** en participant à des initiatives territoriales.
- **Favoriser l’innovation :** en travaillant avec des organisations locales, vous pouvez renforcer les liens avec la communauté et découvrir de nouvelles idées et opportunités pour votre entreprise.
- **Fidéliser vos employés :** impliquer vos employés dans des initiatives locales peut renforcer leur sentiment d’appartenance à l’entreprise.
- **Améliorer votre réputation d’entreprise :** en montrant votre engagement envers la communauté, vous renforcez votre réputation d’entreprise responsable et soucieuse des autres.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX = UN ENJEU SOCIAL

Les enjeux environnementaux n’ont jamais été aussi importants, ce qui oblige les entreprises à mettre en oeuvre **des actions** et **une nouvelle stratégie d’organisation**.

Le déploiement de cette nouvelle politique démarre par le prise de conscience de leur écosystème, des **conséquences de leurs activités** sur l’environnement, mais aussi de l’environnement sur leurs activités (risques).

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : COMPRENDRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

MONTAGNE

- 40 cm

d'enneigement en 30 ans au col de Porte (Chartreuse, station de ski de basse altitude)

(source : Météo-France – Onerc)

TEMPÉRATURE

+1,5°C

en moyenne en France métropolitaine depuis 1900

(source : Météo-France – Indicateur Onerc)

FEUX DE FORÊT

50 %

des forêts métropolitaines soumises au risque incendie élevé dès 2050

(source : Mission interministérielle Changement climatique et extension des zones sensibles aux feux de forêts)

MOUSTIQUE TIGRE

déjà installé dans

45

départements métropolitains

(source : ministère des Solidarités et de la Santé)

SÉCHERESSE

Un manque de

2 Mds de m³

d'eau en 2050 si la demande reste stable

(source : Groupe de travail interministériel sur les impacts du changement climatique, l'adaptation et les coût associés)

CULTURES

Après + de

35 ans

de croissance: stagnation des rendements

(ex. : blé tendre, Pays de la Loire)

(source : Oracle)

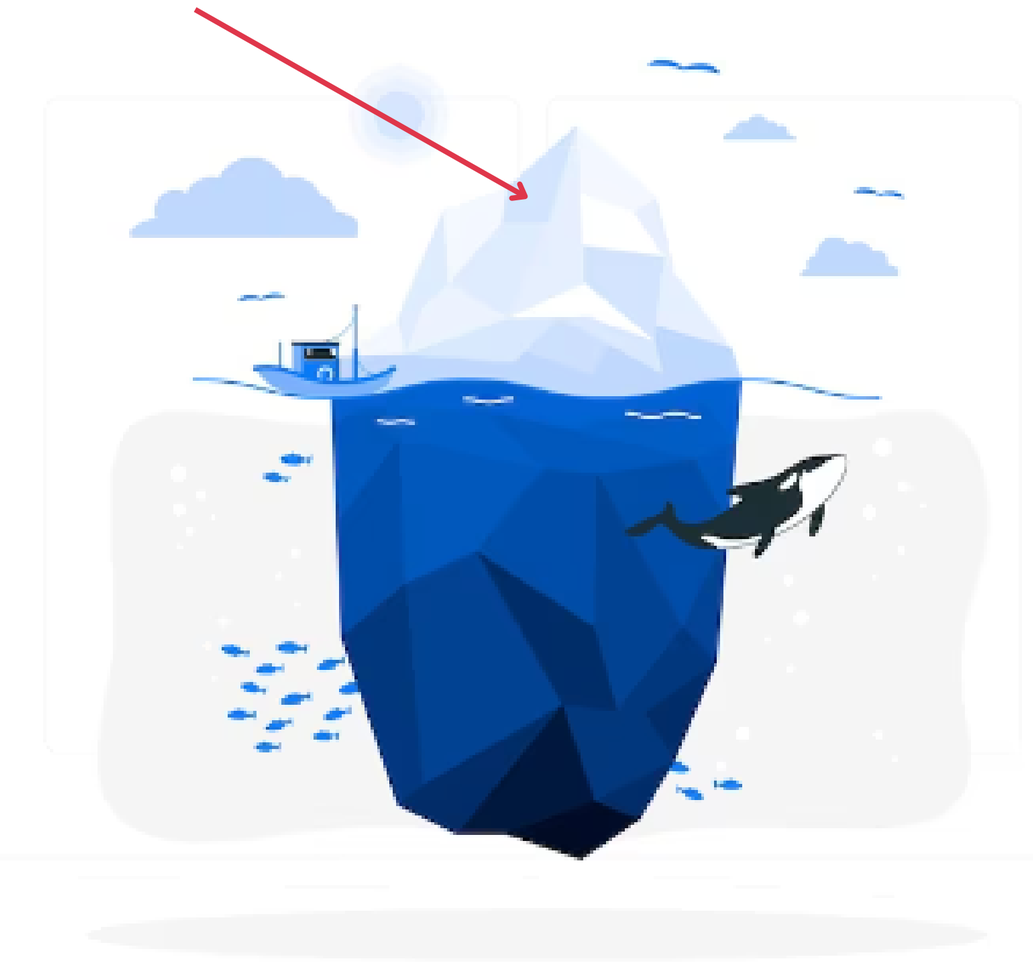

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : LES ACTIVITÉS HUMAINES SONT RESPONSABLES DES GES

Selon le dernier rapport du GIEC* (mars 2023) nous ne devons pas dépasser +1,5°C

- En France, on constate une augmentation moyenne de +1,5° depuis 1900, une accélération depuis 1980
- L'Europe se réchauffe plus de 2 fois plus vite que la moyenne mondiale
- L'usage des combustibles fossiles responsable

1ers risques :

La modification de la répartition des précipitations, la diminution des glaciers et couvertures neigeuses, le réchauffement des océans, leur appauvrissement en oxygène, l'augmentation de leur niveau, une diminution d'absorbtion du CO2 par les puits naturels de carbone, la perte de biodiversité.

2nds risques :

Des phénomènes climatiques aggravés (inondations, tempêtes plus fréquentes, incendies de forêt), le bouleversement des écosystèmes, une diminution des ressources en eau, des crises alimentaires,...

Sans réduction drastique des émissions de GES, nous pourrons atteindre > +3°C d'ici 2100

*GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (195 états membres de l'ONU)

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : LES ACTIVITÉS HUMAINES SONT RESPONSABLES DES GES

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : LES 9 LIMITES PLANÉTAIRES - 2009 (26 CHERCHEURS)

6 limites ont été franchies depuis 2023

- Le changement climatique,
- L'acidification de l'océan,
- L'appauvrissement de l'ozone stratosphérique,
- La perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore,
- L'utilisation mondiale d'eau douce,
- Le changement d'utilisation des sols,
- Lérosion de la biodiversité, la pollution chimique et l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère.

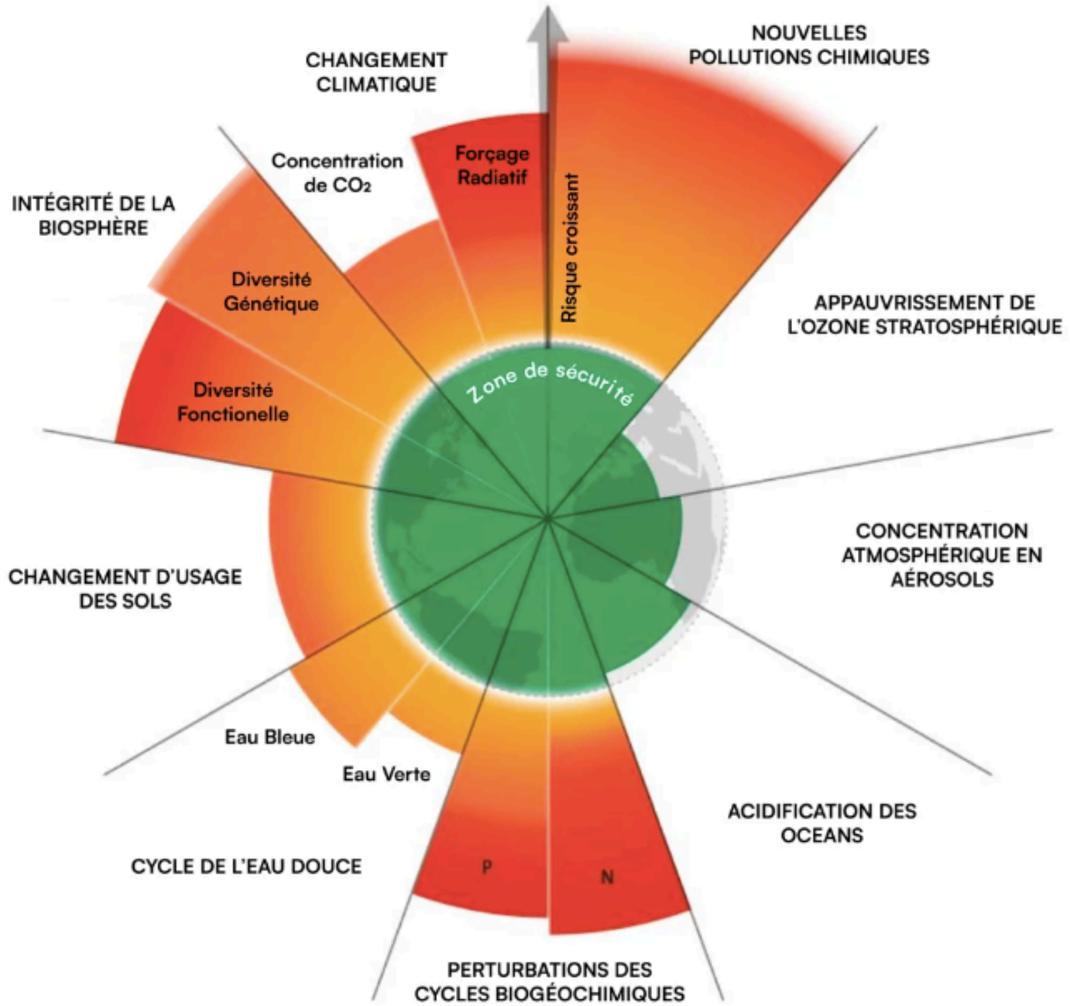

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : LA THÉORIE DU DONUT - 2012 (KATE RAWORTH, ÉCONOMISTE)

Ce modèle combine le concept de **frontières planétaires** avec celui indissociable des **frontières sociales.**
Il s'agit d'un modèle d'économie circulaire.

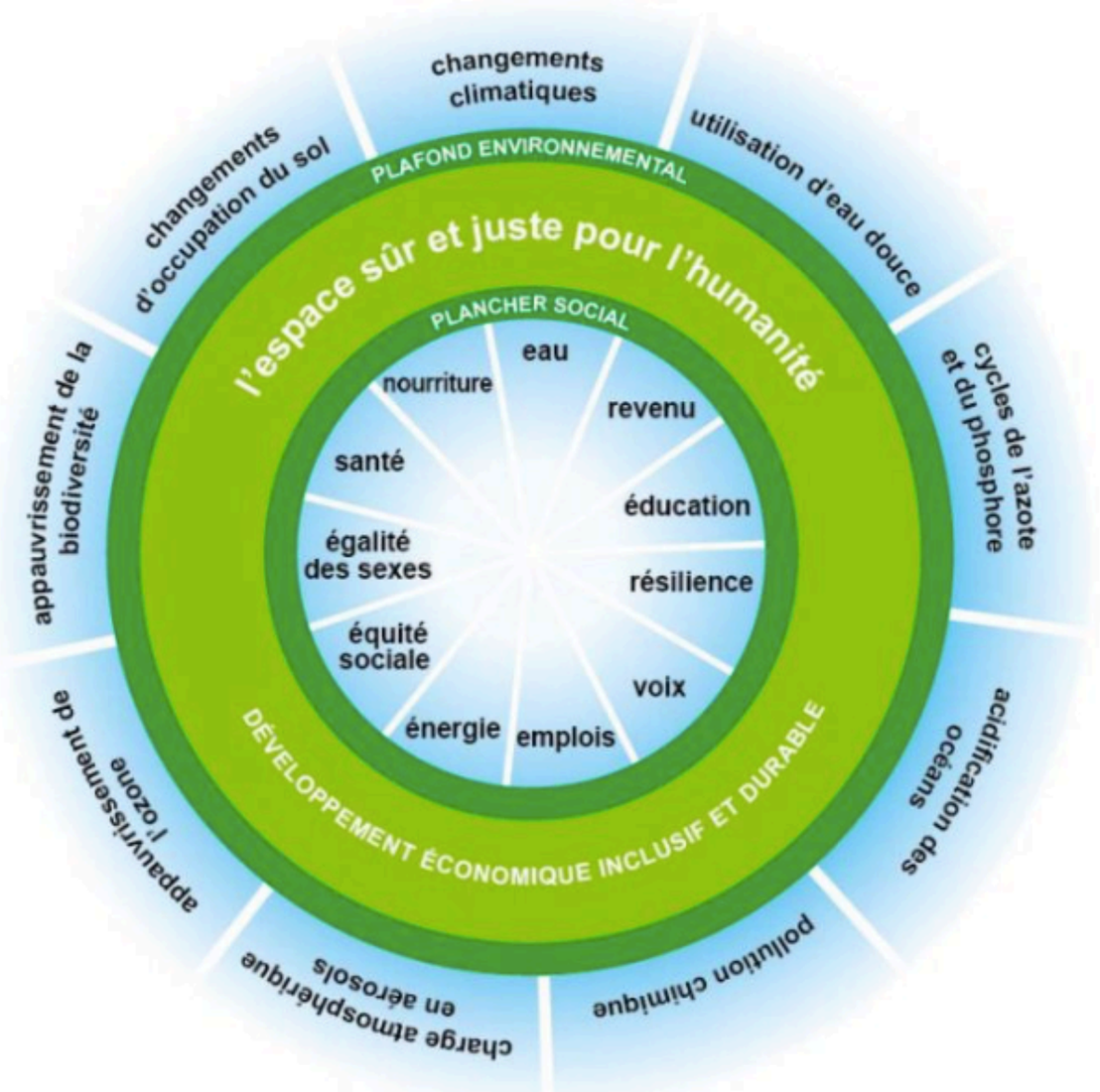

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX INCONTOURNABLES

Réduire les GES

Production, construction, transport, pratiques agricoles

Réduire la consommation d'eau et d'énergies

Développer des solutions technico économiques pour répondre aux besoins

Préserver les ressources naturelles

Métaux, minéraux, végétaux

Préserver la santé

Pollution de l'eau, des océans, de la terre, des sols et de l'air

Préserver le vivant

Limiter l'impact sur la faune, la flore et les espaces naturels

Réduire et retraiter la production de déchets

Plastique, verre, papier, carton, textile, métal, matériaux de construction, déchets organiques

LA RÉGLEMENTATION (1/5)

Loi climat et résilience Août 2021

Des mesures pour la décarbonation et la transition énergétique des entreprises : bâtiment, éducation, transports et consommation (Convention citoyenne pour le climat).
Encadrement du greenwashing dans la publicité (lutte contre les allégations mensongères de produit neutre en carbone).

Loi Agec Février 2020

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (gestion des déchets, limitation du plastique, filière textile, allongement de la durée de vie de produits...).

Loi des finances Janvier 2024

Crédit d'impôt dans l'industrie verte : PME et ETI.

L'élargissement des filières REP* 1975

Responsabilité de la gestion des déchets par les producteurs (véhicules, produits chimiques, équipements électriques et électroniques,...).

Décret Beges Janvier 2023

Bilan carbone élargi pour certaines entreprises françaises (intégration des émissions indirectes scope 3).

Plan France 2030 annoncé en 2023

Des investissements pour la réindustrialisation et l'accélération de la croissance des entreprises françaises dans des domaines stratégiques : l'énergie, la mobilité, la santé, le spatial, la décarbonation, l'agriculture, la culture et les technologies numériques.

*Responsabilté élargie des producteurs.

LA RÉGLEMENTATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE (2/5)

L'Union européenne s'est engagée dans une politique climatique ambitieuse

Le Pacte vert (ou green deal) pour l'Europe déc 2019

L'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 suite aux Accords de Paris en 2015 qui avaient réuni 200 pays signataires.

Loi européeene sur le climat juin 2021

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, avec une étape intermédiaire de réduction de 55% des émissions d'ici 2030.
Le paquet législatif est connu sous le nom de "Fit for 55."

Loi énergie climat Nov 2019

Loi sur la restauration de la nature Février 2024

Évolution de la DPEF (2017) vers la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) Janvier 2024

Un reporting public à produire annuellement par les entreprises basées dans l'UE > 500 salariés dont CA > 40M€ ou bilan > 20M€.

La taxonomie européeenne 2020

Classification des activités les plus vertes et orientation des investissements. Pour encourager les entreprises à remplir les objectifs environnementaux de l'UE : lutte contre le changement climatique et la pollution, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, économie circulaire.

LA RÉGLEMENTATION (3/5)

Loi Pacte Mai 2019

L'objet social des sociétés intègre les enjeux sociaux et environnementaux
Les sociétés peuvent se doter d'une raison d'être dans leurs statuts et de venir sociétés à mission.

Loi santé au travail Août 2021

Renforcement de la prévention en entreprise, du DUERP, des services de santé au travail et amélioration du suivi médical des salariés.

Les services de santé au travail sont devenus les SPST* Avril 2022

*Services de prévention et de santé au travail, avec des missions étendues.

Loi sur le devoir de vigilance 2017, la directive CS3D* 2022 suspendue

Identification et prévention des atteintes aux droits humains et à l'environnement tout au long de la chaîne de valeur - les dirigeants sont direcrement responsables de la mise en oeuvre (Responsabilité civile).

La directive européeenne sur le devoir de vigilance n'a pas été votée Février 2024

> 500 salariés et secteurs à hauts risques (habillement, construction, extraction, agriculture, pêche,...).

Loi Sapin 2 2016

Lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique > 500 salariés.

*Corporate Sustainability Due Diligence Directive

LA RÉGLEMENTATION (4/5)

La CSRD (Respect des normes ESRS)

C’est la nouvelle norme pour le calcul des performances extra-financières des entreprises
Cette évolution de la réglementation européenne oriente les fonctions développemment durable et RSE vers une place plus stratégique, plus contraignante et plus transformative.
Selon le principe de la double matérialité : évaluer l’impact de l’environnement économique et social de l’entreprise (la matérialité financière) et de l’entreprise sur cet environnement (la matérialité d’impact)

Doivent être détaillés dans le CSRD les liens de l’entreprise avec :

- L’environnement : Changement climatique, pollution, ressources aquatiques et marines, biodiversité et écosystèmes, utilisation des ressources et économie circulaire
- La société : Employeurs, travailleurs au sein de la chaîne de valeur, communautés impactées, consommateurs finaux
- La gouvernance : Conduite des affaires

Les exigences en matière de transition environementale, de projet social et de bonne gouvernance constitueront, ces prochaines décennies, le socle d’une Europe plus vertueuse et plus attractive.

LA RÉGLEMENTATION (5/5)

Le Pacte vert et la neutralité carbone pour 2050

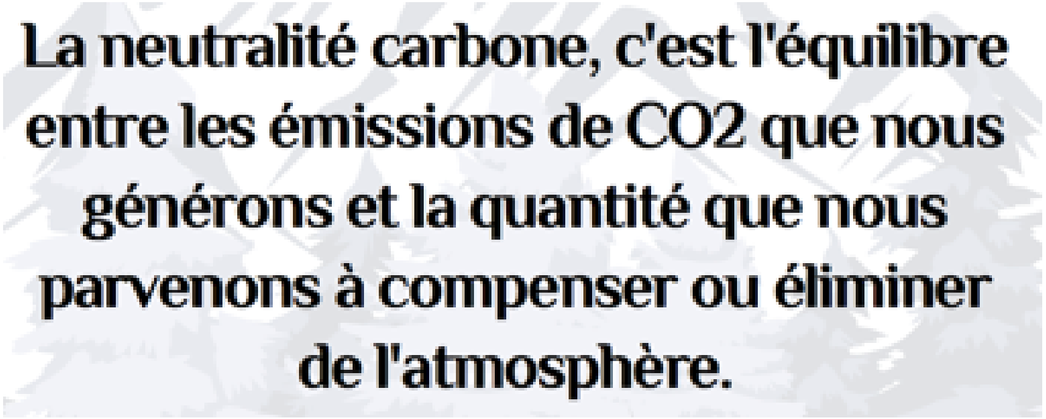

- **Un puit de carbone** est un système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone naturels sont le sol, les forêts et les océans, or le carbone stocké dans les forêts est rejeté dans l'atmosphère (incendies de forêt, changements dans l'utilisation des terres, exploitation forestière).
- **Compenser les émissions** produites par un secteur en les réduisant ailleurs peut être réalisé grâce à des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou d'autres technologies propres à faible émission de carbone.
- **Le mécanisme de l'UE** d'ajustement des émissions de carbone aux frontières reste attendu.

ZOOM SUR

Comprendre le bilan carbone

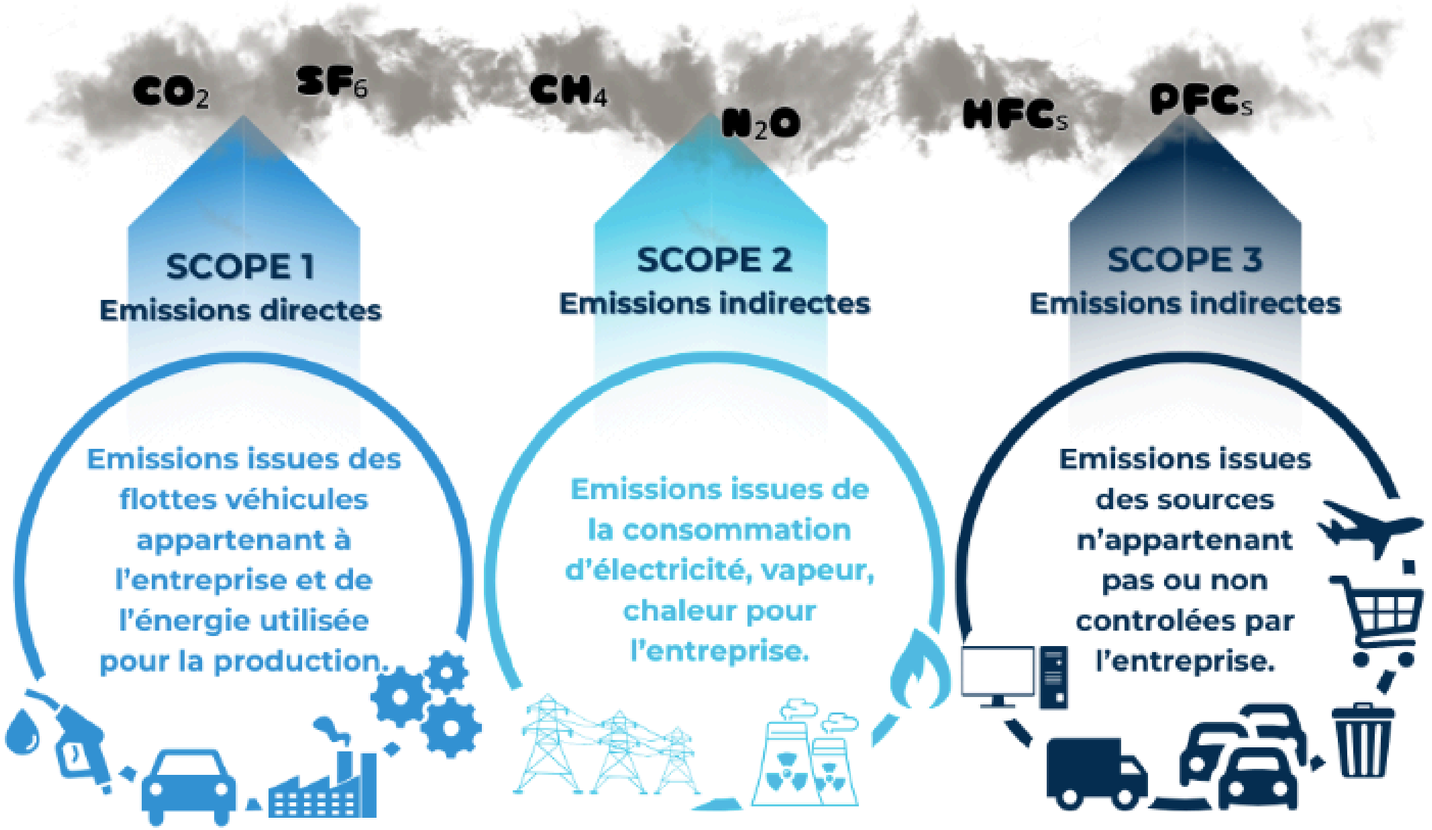

Le scope 1 regroupe toutes les émissions générées directement par l'entreprise et ses activités : usines, installations, entrepôts, bureaux, flottes de véhicules possédées en propre par l'entreprise.

Le scope 2 regroupe toutes les émissions associées aux consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur de l'entreprise dans ses installations ou flottes de véhicules.

Le scope 3 correspond à l'ensemble des autres émissions indirectes ayant lieu en amont ou en aval dans la chaîne de valeur de l'entreprise (émissions de ses fournisseurs, de l'utilisation des produits tout au long du cycle de vie, transport et distribution).
Il représente souvent plus de 60% des émissions de GES d'une entreprise ! Plus difficile à collecter mais plus facile à réduire.

ZOOM SUR

Le concept de justice climatique

1. La **justice interétatique** souligne les inégalités entre pays industrialisés du Nord et pays moins développés du Sud.
2. L'**équité intergénérationnelle**, insistant sur le principe moral et légal que les actions actuelles ne doivent pas compromettre les intérêts des générations futures.
3. L'**équité intragénérationnelle**, examinant les inégalités entre classes sociales et territoires face aux effets climatiques.

- Il existe de grandes disparités entre pays et à l'intérieur de chaque pays
- Les émissions sont proportionnelles au niveau de développement des pays et au niveau de richesse des habitants
- **Les systèmes humains et naturels les plus vulnérables et qui ont le moins contribué au changement climatique sont les plus affectés**
- Environ 3,5 Mds de personnes vivent dans des conditions de forte vulnérabilité climatique, 50% de la population mondiale manque d'eau pendant une partie de l'année
- **Les plus riches sont ceux qui émettent le plus de GES**
- **À l'échelle mondiale les 10% de personnes les plus riches sont reponsables d'environ 40% des émissions de GES**

ZOOM SUR

L’approche prévention, gestion et contrôle des risques

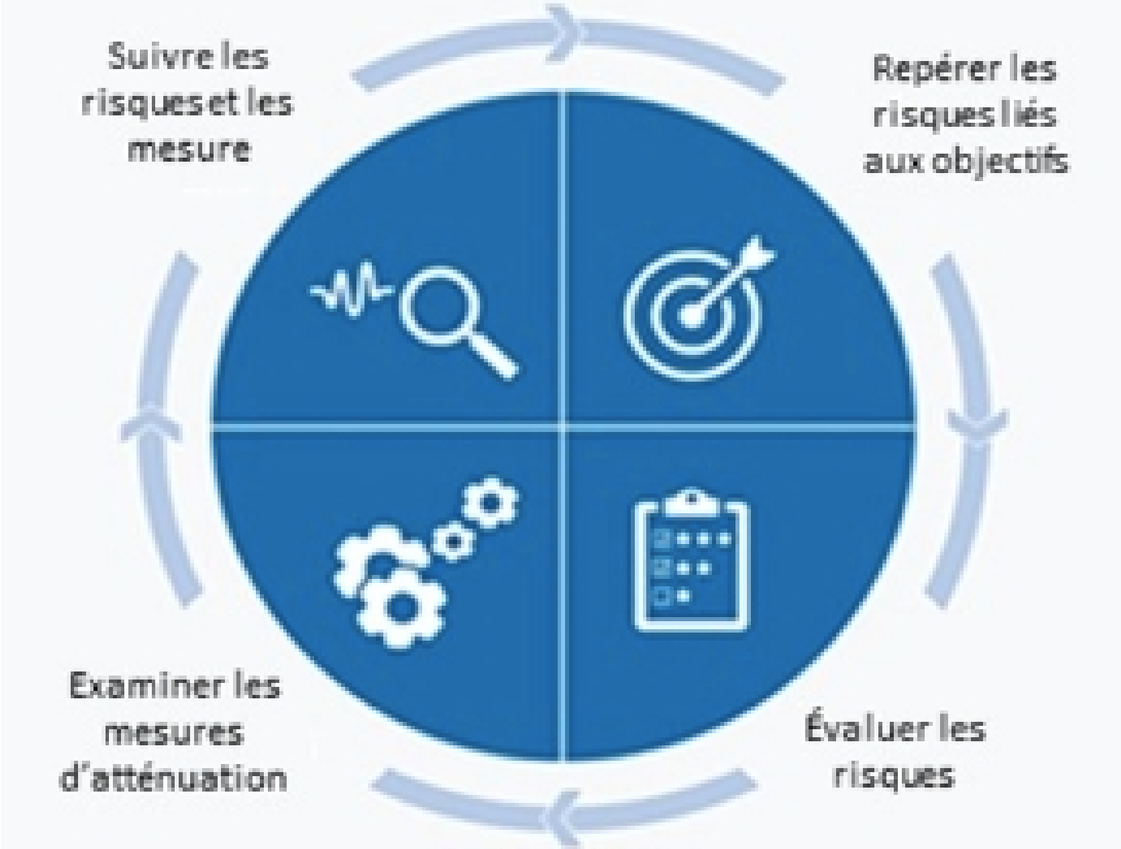

Les entreprises ont intérêt à mettre en place des processus pour identifier les sources de risques environnementaux et sociaux et y remédier.

L’affaire contre Lafarge Holcim (Novembre 2023) : des ONG et collectivités locales ont engagé des poursuites pour sa contribution notable au changement climatique et son manquement aux obligations de réduction des émissions de GES.

Les principales catégories de risques : humains, de marché, matériels, réglementaires, financiers et immatériels (incendie. attaque informatique, dégât des eaux,…)

RSE : LES 5 OBJECTIFS PRINCIPAUX

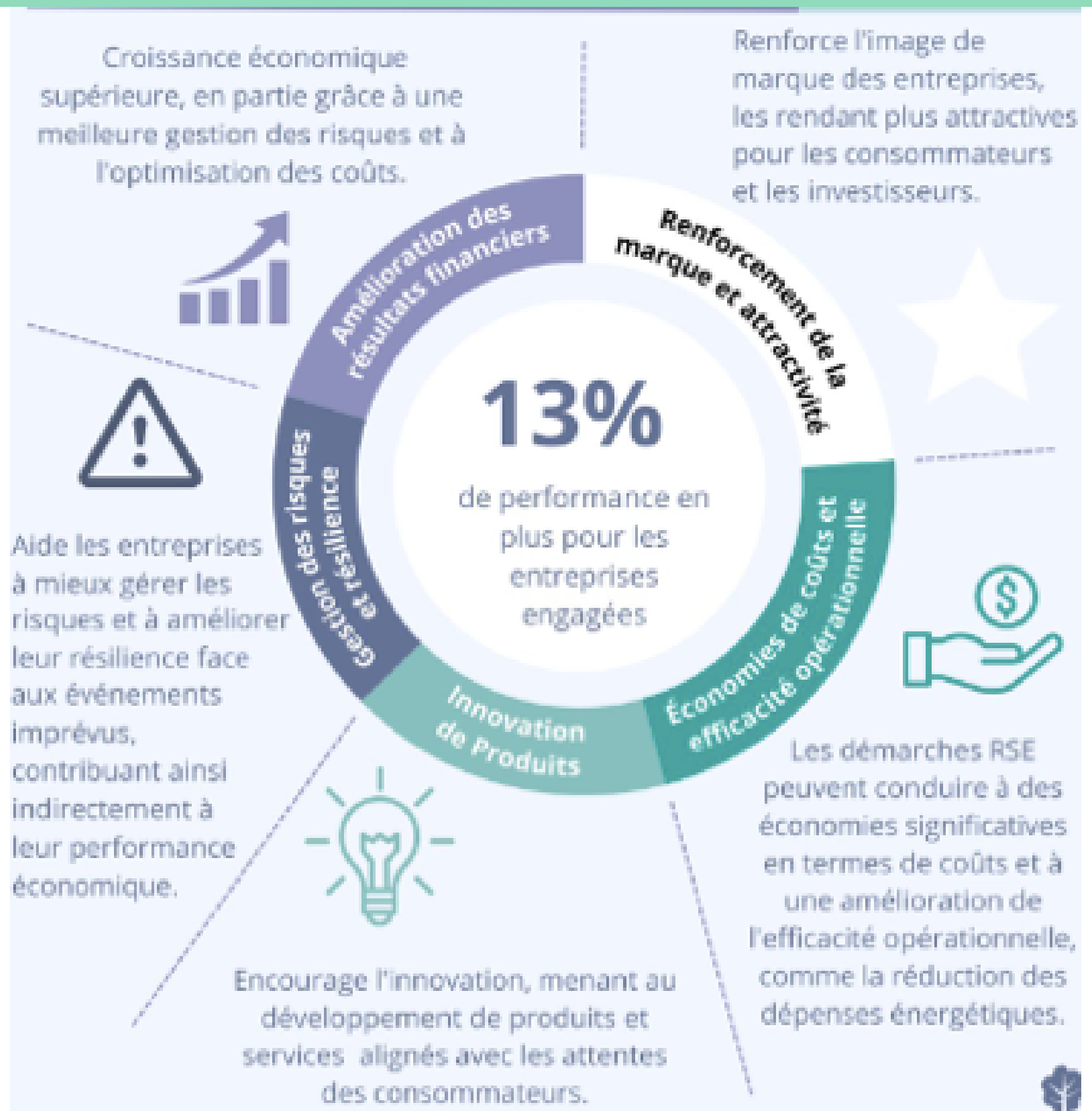

Les objectifs complémentaires :

- Répondre aux nouvelles attentes des parties prenantes (fournisseurs, distributeurs, partenaires, actionnaires, collaborateurs, clients,...)
- Ne pas se laisser dépasser par le renforcement des obligations légales
- Développer des opportunités économiques (une source de création de valeur et de différenciation)
- Structurer et mesurer sa durabilité
- Rendre compte du changement du modèle d'affaires
- Valoriser ce que vous faites déjà bien
- Attirer de nouveaux talents

Les entreprises y voient plus d'opportunités que de risques

RSE ET PERFORMANCE GLOBALE : L'AVIS DES DIRIGEANTS

Pour les trois quarts des dirigeants français (seulement 69% dans le monde), **l'ESG est pleinement intégré comme un levier de croissance** et comme une boussole stratégique de l'entreprise.

Un dirigeant français sur deux anticipe un retour sur investissement de sa politique ESG dans les trois ans.

Les dirigeants ont également bien perçu les risques qui pèseraient sur leur société si leurs ambitions ESG n'étaient pas atteintes : problèmes de recrutement, perte de compétitivité, difficultés à se financer ou à un coût plus élevé, risque de perdre leur poste de patron !

Source : CEO Outlook 2023 de KPMG, réalisée auprès de 1.300 dirigeants dans le monde dont 75 dirigeants français.

RSE ET PERFORMANCE GLOBALE : LES ENJEUX SOCIAUX

Plus d'une entreprise française sur deux se dit préoccupée par le risque humain (ressources humaines, accidents, grèves, démissions, etc.).

Avec deux problématiques spécifiques qui s'intensifient :
- Les difficultés de recrutement (59 % des dirigeants concernés en 2023 contre 54 % en 2022)
- Les départs de collaborateurs (pour 46 % des dirigeants contre 35 % l'année précédente)

Causes : Le travail hybride ou la semaine de 4 jours et la recherche d'un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle : une opportunité pour les entreprises mais aussi un défi.

Source : Étude réalisée auprès de 300 dirigeants, DAF ou gestionnaires des risques d'entreprises privées de 50 à 4 999 salariés.

RSE ET PERFORMANCE GLOBALE : LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les dirigeants français s'inquiètent :

- Des crises de santé publique (pour 60%, contre 56% dans le monde),
- Des catastrophes naturelles (pour 47%, contre 56% dans le monde),
- De l'échec de l'adoption du changement climatique (pour 39%, contre 55% dans le monde).

Source : CEO Outlook 2023 de KPMG, réalisée auprès de 1.300 dirigeants dans le monde dont 75 dirigeants français.

RSE ET PERFORMANCE GLOBALE : LES ACTIONS DES DIRIGEANTS

Les entreprises adoptent de nouvelles pratiques

- Impulsion d'une culture de la RSE (tone from the top)
- Présentation des sujets RSE au Comex par le top management
- Nomination d'un administrateur référent RSE
- Mise en place d'un comité spécialisé sur la RSE et extension des missions du comité d'audit aux éléments extra-financiers
- Moyens financiers et humains déployés pour constituer des directions de la RSE transverses
- Développement des expertises internes et formation des administrateurs
- Mise en place d'un comité ad hoc des parties prenantes
- Désignation d'un auditeur de durabilité
- Modification des politiques d'évaluation et de rémunération des dirigeants et du top management, etc.

RSE ET PERFORMANCE GLOBALE : L'AVIS DES EXPERTS

“Les entreprises qui changeront leur modèle d’affaires tout en répondant à des besoins essentiels peuvent espérer s’en sortir, quand celles qui persisteront à produire de l’inutile ne s’en remettront pas.“

Fabrice Bonnifet : Président du Collège des directeurs du développement durable C3D (Novembre 2023).

“Il n‘y a pas qu‘une RSE, il y a une RSE par entreprise !“
“La RSE, c'est la déclinaison opérationnelle des principes du développement durable par des entreprises ou même, des collectivités locales“.

Philippe Kunter : Directeur du développement durable et de la RSE chez Bpifrance (Juin 2023).

RSE : LES LABELS GÉNÉRALISTES DE RÉFÉRENCE

RSE : LE LABEL LUCIE SELON LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le label Lucie est aligné sur la norme ISO 26 000, il a été développé par les cabinets Vigeo et Afnor certification en 2007.

Le processus de labellisation se fait en plusieurs étapes :

- **Évaluation de l'entreprise** par des évaluateurs externes (Bureau Veritas ou Vigeo Eiris)
- **Prise d'engagements de progrès** par l'entreprise et validation de ces engagements par un comité de labellisation (ces engagements doivent avoir une échéance, être clairs, précis et réalisables durant le cycle de labellisation)
- L'entreprise s'engage à progresser sur l'ensemble des thématiques de la RSE, en particulier ceux où son niveau est le plus faible
- Une fois le label obtenu, l'organisation a 3 ans pour mettre en œuvre l'ensemble de ses engagements. Au bout de 18 mois, l'évaluateur externe revient pour **vérifier l'avancement des engagements**. Le rapport est ensuite transmis au comité de labellisation qui valide ou non le maintien du label.

RSE : LE LABEL ENGAGÉ RSE SELON LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Cette attestation créée par Afnor en 2017 est remise à une organisation après avoir été évaluée sur ses performances au regard de références internationales comme l'ISO 26 000, SD 21 000 ou GRI (Global Reporting Initiative).

Elle permet aux organisations labellisées de **progresser dans leur performance RSE** et d'afficher publiquement leurs engagements. Les entreprises labellisées reçoivent le logo Engagé RSE pour une durée de trois ans.

RSE : LE LABEL ENGAGÉ RSE SELON LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Ce label, lancé fin 2015 en France, a été créé en 2006 aux Etats-Unis. Il évalue les entreprises sur leur performance globale et les récompense lorsqu'elles répondent à des exigences RSE.

Le but de ce label est de réduire les inégalités, la pauvreté et de créer un environnement plus sain. Les entreprises labellisées sont réévaluées tous les trois ans.

Toutes les entreprises à but lucratif ayant au moins 1 an d'ancienneté sont éligibles.

RSE : L'ÉVALUATION ÉCOVADIS (LA PREMIÈRE PLATEFORME COLLABORATIVE FOURNISSANT UNE NOTATION ET DES OUTILS)

Ecovadis fournit des évaluations de RSE grâce à un questionnaire qui s'appuie sur des preuves, à travers une plateforme SaaS. La plateforme aide également à la gestion et à la communication de ses performances.

La certification est délivrée sous la forme d'un score qui détermine le niveau d'intégration des principes de la RSE selon leur impact environnemental, social et éthique (21 critères).

Un réseau mondial de plus de 130 000 entreprises évaluées depuis 2007.

RSE : LA CERTIFICATION ÉCOVADIS

21 Indicateurs RSE

ENVIRONNEMENT

Opérations

- Energie/Gaz à effet de serre
- Eau
- Biodiversité
- Pollution locale
- Déchets

Produits

- Utilisation du produit
- Fin de vie du produit
- Sécurité des consommateurs
- Sensibilisation/Promotion

SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

Ressources Humaines

- Santé et sécurité des employés
- Conditions de travail
- Dialogue social
- Gestion des carrières & formation

Droits de l'Homme

- Travail des enfants/Travail forcé
- Discrimination et harcèlement
- Droits de l'Homme des tiers

ETHIQUE

- Corruption
- Pratiques anticoncurrentielles
- Gestion responsable de l'information

ACHATS RESPONSABLES

- Pratiques environnementales des fournisseurs
- Pratiques sociales des fournisseurs

RSE : LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nés en 2015, ils sont un appel mondial par les Nations Unies à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.
Les entreprises, quelle que soit leur taille, sont incitées à inscrire leur stratégie et leur gouvernance dans le cadre des ODD.

Les ODD et la RSE sont fondés sur la même dynamique de dialogue avec les parties prenantes, visant un développement durable au travers de la transition écologique et solidaire.

Les Partenariats entre acteurs sont la clé de voûte de la réussite des ODD.

RSE : LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RSE : LE GLOBAL COMPACT

Il s’agit de la plus large initiative internationale d’engagement volontaire, lancée par les Nations Unies en juillet 2000. Elle vise à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable.
Le Global Compact (pacte mondial) des Nations Unies compte 20 000 participants (13 000 en 2020) répartis sur 160 pays.

Le cadre d’engagement est construit sur 10 principes déclinés en 17 ODD couvrant :
- Le respect des droits de l‘homme
- Les normes internationales du travail
- L‘environnement
- La lutte contre la corruption

Les entreprises adhérentes fournissent une lettre d‘engagement annuelle selon les 10 principes et un rapport annuel de Communication sur le progrès (CoP) / Niveau débutant, intermédiaire ou avancé.

LES NORMES ISO ET LE MASE : CERTIFICATIONS

ISO 9001

Relative à la qualité.

ISO 14 001

Relative aux systèmes de management environnementaux.

ISO 45 001

Relative à la santé et sécurité au travail.

ISO 31 001

Relative au management des risques.

ISO 50 001

Relative à la performance énergétique.

ISO 20 400

Relative aux achats responsables.

LE MASE

Relatif à l'amélioration du système de management de la santé, sécurité et de l'environnement (SSE).
Secteurs pétrochimie et métallurgie.

RSE & ESG : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Reporting RSE

Responsabilité sociale et Environnementale
3 piliers :

- Environnement
- Social
- Économique

Reporting ESG, international

3 piliers :

- Environnement
- Social
- Gouvernance

Un seul et même objectif : permettre l'analyse extra-financière d'une entreprise.

Dans une stratégie de développement durable et d'**investissement responsable**, il est nécessaire de relier la performance financière d'une entreprise à son impact environnemental et social.

RSE : L'ADEME (AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE)

C'est l'agence de la transition écologique de l'état, elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques. Elle est opérateur clé du programme d'investissements d'avenir financé par l'état depuis 2010, devenu France 2030 en 2021.

l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.
Elle aide au financement de projets, de la recherche, oriente et facilite la mise en œuvre de leurs actions : déchets, sols pollués et friches, énergie et climat, air et bruit, actions transversales (production et consommation durable, villes et territoires durables).

MENER UNE DÉMARCHE RSE

1- En avoir la volonté sincère
2- Monter une équipe dédiée
3- Réaliser un audit **explorant les différents champs de la RSE**
4- Identifier et hiérarchiser les parties prenantes
5- Définir les priorités d'action **selon la matérialité de votre entreprise**
6- Élaborer la stratégie RSE
7- Définir un plan d'action selon vos engagements de progrès
8- Suivre les avancements grâce à vos indicateurs

PROCHAIN ATELIER LE 7/06 :
"Construire la stratégie RSE de mon entreprise "

CONCLUSION

Un enjeu de responsabilité

Aligner la stratégie RSE aux valeurs de l'entreprise

Un enjeu d'innovation

Savoir adapter sa stratégie et son organisation et ses ressources à son écosystème qui évolue

Un enjeu de survie

Garantir la pérennité de son entreprise

La RSE ne peut plus se concevoir indépendemment du modèle économique de l'entreprise, mais comme un nouveau modèle d'affaires.

NOUS CONTACTER :

T : 04 42 16 60 00 / 06 60 09 19 07
CONTACT@WECAN-CONSULT.COM

255 AVENUE DE GALILÉE
13 090 AIX-EN-PROVENCE

WWW.WECAN-CONSULT.COM

MARIE BRABANT
FONDATRICE

WE CAN
STRATÉGIE RSE & COMMUNICATION